

DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'OUEST GUYANAIS

PIECES DU DOSSIER A ENVOYER A LA CCOG

Les dossiers non complets ne pourront pas faire l'objet d'une étude au sein des commissions compétentes. Les pièces constitutives du dossier sont à envoyer par courriel à la CCOG info@ouestguyane.fr ou par voie postale à :

Communauté de Communes de l'Ouest Guyanais 2, rue Bruno AUBERT Zone Artisanale Gaston CESAIRE BP 26 97360 MANA

Oui	Non	
		Le formulaire d'information ici (fournis par la CCOG)
		L'attestation sur l'honneur (fournis par la CCOG)
		Le règlement d'attribution de subvention aux associations (fournis par la CCOG)
		La lettre de demande de subvention précisant le projet et le montant sollicité
		Récépissé de déclaration de l'association
		La publication au Journal Officiel de la déclaration de l'association
		Les statuts de l'association (la première fois et en cas de modification des statuts)
		La composition du bureau et du conseil d'administration
		Le rapport d'activité n-1 (année passée)
		Le bilan financier n-1 (année passée)
		Le budget prévisionnel du projet
		Le budget prévisionnel de l'association de l'année en cours
		La note explicative sur les moyens de communication mis en œuvre pour promouvoir l'image de la CCOG (par exemple, faire figurer le logo de la CCOG sur les plaquettes d'information, citer la CCOG comme partenaire etc.)
		Le RIB de l'association



Formulaire à remplir par l'association – demandeur de subvention

<u>Informations sur l'association</u>

Nom de l'association :
N° SIREN/SIRET de l'association :
Président de l'association :
Courriel du Président ou de l'association :
Téléphone fixe de l'association :
Adresse postale de l'association :
Missions et objectifs généraux de l'association :
Nom et prénom de la personne en charge de la demande :
Courriel de cette personne :
Téléphone fixe et portable :
<u>Projet(s) de l'association</u>
Expliquez le(s) projet(s)/la demande en quelques lignes :
Listez les objectifs du/des projet(s):



Formulaire à remplir par l'association – demandeur de subvention

Lieu(x) du/des projet(s) :		
Montant total du budget prévi	sionnel du/des projets : .	
Montant de la demande finan	cière auprès de la CCO	G :
Communes	Montant de la demande	Objet du financement – poste de dépenses
Apatou	domando	4666.565
Apolou		
Awala-Yalimapo		
Grand-Santi		
Mana		
Maripa-Soula		
Papaïchton		
Saül		
Saint-Laurent du Maroni		
Sain-Laureni au Maroni		
	des autres grands financ	ceurs – sponsors
CTG		

BUDGET PREVISIONNEL DE L'ACTION

CHARGES	MONTANT	PRODUITS	MONTANT
CTI/ (ICCES	EN EUROS		EN EUROS
Achats		Vente de produits finis, de marchandises, de prestations	
Matières et fournitures		Cotisations	
Autres fournitures		Subventions d'exploitation	
Services extérieurs		Services de l'Etat	
Locations			
Entretien et réparation			
Assurance			
Documentation			
Autres services extérieurs		Collectivité Terr. De Guyane	
Rémunérations intermédiaires et honoraires			
Publicité, publication			
Déplacements, missions		Intercommunalités	
Services bancaires, autres		CCOG	
Impôts et taxes			
Impôts et taxes sur			
rémunération			
Autres impôts et taxes		Communes	
Charges de personnel			
Rémunération des			
personnels		0	
Charges sociales		Organismes sociaux (CAF,	
A character and an area of a		etc)	
Autres charges de		Fonds européens	
personnel Autro observed de gradian		Aganas Candasa et	
Autres charges de gestion courante		Agence Services et Paiement (Emplois aidés)	
		, , , , , , , , , , , , , , , , , , , ,	
Charges financières Charges expensionnelles		Aides privées, mécénat Produits financiers ou	
Charges exceptionnelles		exceptionnels	
Excédent prévisionnel		Insuffisance prévisionnelle	
TOTAL HORS VALORISATION		TOTAL HORS VALORISATION	
TOTAL HORS VALORISATION		TOTAL HORS VALORISATION	
	\/ A I O B	ISATION	1
Secours en nature	VALOR	Secours en nature	
Mise à disposition gratuite		Mise à disposition gratuite	
de biens et services		de biens et services	
Prestations		Prestations	
Personnel bénévole		Personnel bénévole	
TOTAL DONT VALORISATION		TOTAL DONT VALORISATION	
IOIAL DOMI VALORISATION		I TOTAL DOMI VALOKISATION	



Formulaire à remplir par l'association – demandeur de subvention

Nombre de participants du côté organisateur :
Nombre de public attendu :
Tranche d'âge du public attendu :
Accessibilité du projet : gratuite ? payante ? privé ? sur réservation ?
Compétences de la CCOG touchées par le(s) projet(s) :
Développement économique Tourisme
Culture Sport Sensibilisation aux déchets
Remarques :
Retombées économiques, touristiques etc. (expliquez les impacts du/des projet(s) sur le territoire communautaire et en quoi ce projet est-il en pertinent avec le Développement économique, le Tourisme de la CCOG) :

Le droit d'accès aux informations prévues par la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'exerce auprès du service ou de l'établissement auprès duquel vous avez déposé votre dossier.



ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Cette fiche doit obligatoirement être remplie pour toutes les demandes (initiale ou renouvellement) et quel que soit le montant de la subvention sollicitée. Si le signataire n'est pas le représentant légal de l'association, merci de joindre le pouvoir lui permettant d'engager celle-ci.

Nom de l'association :
Coordonnées de l'association :
Je soussigné(e),
représentant(e) légal(e) de l'association,
certifie que l'association est régulièrement déclarée ;
• certifie que l'association est en règle au regard de l'ensemble des déclarations sociales e
fiscales ainsi que des cotisations et paiements correspondants ;
• certifie exactes et sincères les informations du présent dossier, notamment la mention de
l'ensemble des demandes de subventions introduites auprès d'autres financeurs publics ain
que l'approbation du budget par les instances statutaires ;
• certifie exactes et sincères les informations financières figurant dans les tableaux financiers ;
Fait à
Le
Signature

ATTENTION

Toute fausse déclaration est passible de peines d'emprisonnement et d'amendes prévues par les articles 441-6 et 441-7 du code pénal.

Le droit d'accès aux informations prévues par la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'exerce auprès du service ou de l'établissement auprès duquel vous avez déposé votre dossier.